



56 Elizabeth II
A.D. 2007
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

2nd Session, 39th Parliament

2^e session, 39^e législature

N^o 17

Wednesday, November 28, 2007

Le mercredi 28 novembre 2007

1:30 p.m.

13 h 30

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Angus
Bacon
Baker
Banks
Biron
Brown
Bryden
Callbeck
Carstairs
Champagne
Chaput
Cochrane
Comeau
Cook

Cools
Corbin
Cordy
Cowan
Dallaire
Dawson
Day
De Bané
Di Nino
Downe
Eggleton
Fairbairn
Fitzpatrick
Fortier
Fraser
Furey

Goldstein
Gustafson
Hervieux-Payette
Hubley
Jaffer
Johnson
Joyal
Kenny
Keon
Kinsella
Lapointe
LeBreton
Losier-Cool
Mahovlich
Meighen
Merchant

Milne
Mitchell
Moore
Munson
Murray
Nancy Ruth
Nolin
Oliver
Pépin
Peterson
Phalen
Pitfield
Poulin (Charette)
Ringuette
Rivest
Robichaud

Rompkey
St. Germain
Segal
Sibbeston
Smith
Spivak
Stollery
Stratton
Tardif
Trenholme Counsell
Watt
Zimmer

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Angus
Bacon
Baker
Banks
Biron
Brown
Bryden
Callbeck
Carstairs
Champagne
Chaput
Cochrane
Comeau
Cook

Cools
Corbin
Cordy
Cowan
Dallaire
Dawson
Day
De Bané
Di Nino
Downe
Eggleton
Fairbairn
Fitzpatrick
Fortier
Fraser
Furey

Goldstein
Gustafson
*Harb
Hervieux-Payette
Hubley
Jaffer
Johnson
Joyal
Kenny
Keon
Kinsella
Lapointe
LeBreton
Losier-Cool
Mahovlich
Meighen

Merchant
Milne
Mitchell
Moore
Munson
Murray
Nancy Ruth
Nolin
Oliver
Pépin
Peterson
Phalen
Pitfield
Poulin (Charette)
Ringuette
Rivest

Robichaud
Rompkey
St. Germain
Segal
Sibbeston
Smith
Spivak
Stollery
Stratton
Tardif
*Tkachuk
Trenholme Counsell
Watt
Zimmer

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

PRAYERS

SENATORS' STATEMENTS

TRIBUTES

Tribute was paid to the memory of the Honourable Maurice Riel, former Senator, whose death occurred on July 20, 2007.

SENATORS' STATEMENTS

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

PRESENTATION OF REPORTS FROM STANDING OR SPECIAL COMMITTEES

The Honourable Senator Smith, P.C. tabled the following (Sessional Paper No. 2/39-258S):

Wednesday, November 28, 2007

The Special Senate Committee on Anti-terrorism has the honour to table its

FIRST REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of undertaking a comprehensive review of the provisions and operation of the *Anti-terrorism Act*, (S.C. 2001, c.41), reports, pursuant to Rule 104, that the expenses incurred by the Committee during the First Session of the Thirty-Ninth Parliament are as follows:

Professional and Other Services	\$ 10,660
Transport and Communications	—
Other Expenditures	90
Witness Expenses	<u>1,696</u>
Total	\$ 12,446

During the session your Committee held 17 meetings, during which it received evidence from 20 witnesses. A total of 33.9 hours was spent in meetings.

Respectfully submitted,

Le président,

DAVID P. SMITH

Chair

The Honourable Senator Day, Chair of the Standing Senate Committee on National Finance, presented its second report (*Supplementary Estimates (A) 2007-2008*).

(The report is printed as an appendix at pages 198-206.)

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Banks, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

PRIÈRE

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

HOMMAGES

Hommage est rendu à la mémoire de l'honorable Maurice Riel, ancien sénateur, décédé le 20 juillet 2007.

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS PERMANENTS OU SPÉCIAUX

L'honorable sénateur Smith, C.P., dépose ce qui suit (document parlementaire n° 2/39-258S) :

Le mercredi 28 novembre 2007

Le Comité sénatorial spécial sur l'antiterrorisme a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses afin d'entreprendre une étude exhaustive des dispositions et du fonctionnement de la *Loi antiterroriste* (L.C. 2001, ch. 41), rapporte, en vertu de l'article 104 du Règlement, qu'il a engagé les dépenses suivantes au cours de la première session de la trente-neuvième législature :

Services professionnels et autres	10 660 \$
Transports et communications	—
Autres dépenses	90
Dépenses des témoins	<u>1 696</u>
Total	12 446 \$

Au cours de la session, votre comité s'est réuni à 17 reprises, pour un total de 33,9 heures, et a entendu les témoignages de 20 témoins.

Respectueusement soumis,

L'honorable sénateur Day, président du Comité sénatorial permanent des finances nationales, présente le deuxième rapport de ce Comité (*Budget supplémentaire des dépenses « A » 2007-2008*).

(Le rapport est imprimé en annexe aux pages 198 à 206.)

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Banks, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

INTRODUCTION AND FIRST READING OF SENATE PUBLIC BILLS

The Honourable Senator Spivak presented a Bill S-221, An Act concerning personal watercraft in navigable waters.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Spivak moved, seconded by the Honourable Senator Rivest, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDERS OF THE DAY**GOVERNMENT BUSINESS****BILLS**

Orders No. 1 to 3 were called and postponed until the next sitting.

OTHER BUSINESS**SENATE PUBLIC BILLS**

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Segal, seconded by the Honourable Senator Cochrane, for the second reading of Bill S-201, An Act to amend the Financial Administration Act and the Bank of Canada Act (quarterly financial reports).

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Oliver, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on National Finance.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 3 to 5 were called and postponed until the next sitting.

Order No. 6 (Bill S-215, An Act to protect heritage lighthouses) was called and postponed until the next sitting.

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Comeau tabled the following:

Letters addressed to the Honourable Senator Carney, P.C., from the Minister of the Environment, dated May 9, 2007, and the Minister of Fisheries and Oceans, dated September 19, 2007, regarding Bill S-220, An Act to protect heritage lighthouses (English texts).—Sessional Paper No. 2/39-259S.

INTRODUCTION ET PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT

L'honorable sénateur Spivak présente un projet de loi S-221, Loi concernant les motomarines dans les eaux navigables.

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Spivak propose, appuyée par l'honorable sénateur Rivest, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

ORDRE DU JOUR**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****PROJETS DE LOI**

Les articles n^{os} 1 à 3 sont appelés et différés à la prochaine séance.

AUTRES AFFAIRES**PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT**

L'article n^o 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Segal, appuyée par l'honorable sénateur Cochrane, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-201, Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques et la Loi sur la Banque du Canada (rapports financiers trimestriels).

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 3 à 5 sont appelés et différés à la prochaine séance.

L'article n^o 6 (projet de loi S-215, Loi visant à protéger les phares patrimoniaux) est appelé et différé à la prochaine séance.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Comeau dépose sur le bureau ce qui suit :

Lettres adressées à l'honorable sénateur Carney, C.P., du ministre de l'Environnement, en date du 9 mai 2007, et du ministre des Pêches et des Océans, en date du 19 septembre 2007 au sujet du projet de loi S-220, Loi visant à protéger les phares patrimoniaux (textes anglais).—Document parlementaire n^o 2/39-259S.

Orders No. 7 to 14 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Banks, seconded by the Honourable Senator Moore, for the second reading of Bill S-207, An Act to repeal legislation that has not come into force within ten years of receiving royal assent.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Day, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 16 to 18 were called and postponed until the next sitting.

COMMONS PUBLIC BILLS

Orders No. 1 to 5 were called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Consideration of the second report of the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament (*amendments to the Rules of the Senate—reinstatement of bills from the previous session of the same Parliament*), presented in the Senate on November 20, 2007.

The Honourable Senator Keon moved, seconded by the Honourable Senator Segal, that the report be adopted.

After debate,
The Honourable Senator Cools moved, seconded by the Honourable Senator Smith, P.C., that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 2 was called and postponed until the next sitting.

OTHER

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Comeau, calling the attention of the Senate to the debilitating nature of arthritis and its effect on all Canadians.

After debate,
Further debate on the inquiry was adjourned until the next sitting in the name of the Honourable Senator Keon.

Orders No. 3, 1 (inquiries) and 10 (motion) were called and postponed until the next sitting.

Les articles n^{os} 7 à 14 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Banks, appuyée par l'honorable sénateur Moore, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-207, Loi prévoyant l'abrogation des lois non mises en vigueur dans les dix ans suivant leur sanction.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Day, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 16 à 18 sont appelés et différés à la prochaine séance.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES

Les articles n^{os} 1 à 5 sont appelés et différés à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Étude du deuxième rapport du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement (*modifications au Règlement du Sénat—rétablissement des projets de loi de la session précédente d'une même législature*), présenté au Sénat le 20 novembre 2007.

L'honorable sénateur Keon propose, appuyé par l'honorable sénateur Segal, que le rapport soit adopté.

Après débat,
L'honorable sénateur Cools propose, appuyée par l'honorable sénateur Smith, C.P., que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n^o 2 est appelé et différé à la prochaine séance.

AUTRES

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Comeau, attirant l'attention du Sénat sur la nature débilitante de l'arthrite et ses effets sur tous les Canadiens et les Canadiennes.

Après débat,
La suite du débat sur l'interpellation est ajournée à la prochaine séance, au nom de l'honorable sénateur Keon.

Les articles n^{os} 3, 1 (interpellations) et 10 (motions) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Segal, seconded by the Honourable Senator Keon:

WHEREAS the Canadian public has never been consulted on the structure of its government (Crown, Senate and House of Commons)

AND WHEREAS there has never been a clear and precise expression by the Canadian public on the legitimacy of the Upper House since the constitutional agreement establishing its existence

AND WHEREAS a clear and concise opinion might be obtained by putting the question directly to the electors by means of a referendum

THAT the Senate urge the Governor in Council to obtain by means of a referendum, pursuant to section 3 of the *Referendum Act*, the opinion of the electors of Canada on whether the Senate should be abolished; and

THAT a message be sent to the House of Commons requesting that House to unite with the Senate for the above purpose.

After debate,

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Fraser, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 4, 3 and 5 (motions) were called and postponed until the next sitting.

MOTIONS

The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Day:

That the Senate urges the Prime Minister to convene forthwith a public meeting of the First Ministers of the Provinces and Territories of Canada, for the specific purpose of considering the future of the institutions of the Parliament of Canada.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Chaput moved, seconded by the Honourable Senator Hubley:

That the papers and evidence received and taken and the work accomplished during the First session of the Thirty-ninth Parliament in relation to the study on the state of Francophone culture in Canada by the Standing Senate Committee on Official Languages, pursuant to the order of reference adopted by the Senate on May 3, 2007, be referred to the committee for the purposes of its study on the application of the *Official Languages Act*, pursuant to the order of reference adopted by the Senate on November 20, 2007.

The question being put on the motion, it was adopted.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Segal, appuyée par l'honorable sénateur Keon,

ATTENDU QUE le public canadien n'a jamais été consulté sur la structure de son gouvernement (Couronne, Sénat et Chambre des communes).

ATTENDU QUE le public canadien ne s'est jamais exprimé clairement et précisément sur la légitimité de la Chambre haute depuis l'accord constitutionnel prévoyant sa création.

ATTENDU QU'on pourrait obtenir une opinion claire et concise en posant la question directement aux électeurs par référendum.

QUE le Sénat demande au gouverneur en conseil de consulter par voie référendaire les électeurs canadiens, aux termes de l'article 3 de la *Loi référendaire*, sur la question de savoir s'il faut abolir le Sénat;

QUE soit envoyé à la Chambre des communes un message demandant à la Chambre de s'unir au Sénat dans ce but.

Après débat,

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyé par l'honorable sénateur Fraser, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 4, 3 et 5 (motions) sont appelés et différés à la prochaine séance.

MOTIONS

L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Day,

Que le Sénat demande au premier ministre de convoquer sur-le-champ une réunion publique des premiers ministres des provinces et territoires du Canada afin de considérer l'avenir des institutions du Parlement du Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Chaput propose, appuyée par l'honorable sénateur Hubley,

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus et le travail accompli pendant la première session de la trente-neuvième législature par rapport à l'étude de l'état de la culture francophone au Canada par le Comité sénatorial permanent des langues officielles, selon l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 3 mai 2007, soient renvoyés au comité pour son étude de l'application de la *Loi sur les langues officielles*, selon l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 20 novembre 2007.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Champagne, P.C.:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 3:38 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Champagne, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 15 h 38 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on National Finance

The name of the Honourable Senator Chaput added to the membership (*November 28*).

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des finances nationales

Le nom de l'honorable sénateur Chaput ajouté à la liste des membres (*28 novembre*).

APPENDIX
(see p. 193)

Wednesday, November 28, 2007

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to present its

SECOND REPORT

Your Committee, to which was referred the Supplementary Estimates "A" 2007-2008, has, in obedience to the Order of Reference of Tuesday, November 13, 2007, examined the said estimates and herewith presents its report.

Respectfully submitted,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chairman

ANNEXE
(voir p. 193)

Le mercredi 28 novembre 2007

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre comité auquel a été déferé le Budget supplémentaire des dépenses « A » 2007-2008, a, conformément à l'ordre de renvoi du 13 novembre 2007, examiné ledit Budget et présente ici son rapport.

Respectueusement soumis,

REPORT ON THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (A), 2007-2008

The Standing Senate Committee on National Finance, to which were referred the *Supplementary Estimates (A), 2007-2008*, has in obedience to the Order of Reference of November 13, 2007, examined the said Estimates and herewith presents its report.

INTRODUCTION

On November 20, 2007 officials from the Treasury Board Secretariat of Canada, David Moloney, Senior Assistant Secretary, Expenditure Management Sector and Brian Pagan, Acting Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division, Expenditure Management Sector, appeared before the Senate Committee to testify on the *Supplementary Estimates (A), 2007-2008*.

These are the first set of Supplementary Estimates to be issued in this fiscal year ending on March 31, 2008. Unless otherwise stated, all page references are from the *Supplementary Estimates (A), 2007-2008* document.

THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (A), 2007-2008

Each year, the federal government tables Parts I and II of its Estimates documents for the next fiscal year, which begins April 1 and ends March 31. Part I (“The Government Expense Plan”) and Part II (“The Main Estimates”) provide information on the spending plans of the federal government. During the year, changes to the government’s spending plans are listed in the “Supplementary Estimates.” There are normally two sets of Supplementary Estimates: Supplementary Estimates (A) are usually tabled in November, while the Supplementary Estimates (B) are tabled in February or March. Supplementary Estimates are tabled in Parliament approximately one month in advance of the related appropriation bill in order to provide parliamentary committees sufficient time to review the proposed spending plans before voting on the appropriation bill.

The Supplementary Estimates serve a number of purposes. First, they seek authority for revised spending levels that Parliament will be asked to approve in an appropriation bill. Second, they provide Parliament with information on changes in the estimated expenditures to be made under the authority of statutes previously approved by Parliament. Finally, they are used to seek parliamentary approval for items such as: transfers of money between votes both within and between organizations; loan guarantees; approval of new grants; and changes to vote wording.

In the Estimates documents, planned spending is broken down into budgetary and non-budgetary expenditures, and is displayed for both voted and statutory expenditures¹. This is outlined in Table 1 below.

¹ **Budgetary** spending encompasses the cost of servicing the public debt; operating and capital expenditures; transfer payments and subsidies to other levels of government, organizations or individuals; and payments to Crown corporations and separate legal entities; **Non-budgetary** expenditures (loans, investments and advances) are outlays that represent changes in the composition of the federal government’s financial assets; **Voted** expenditures are those for which parliamentary authority is sought through an appropriation bill; and **Statutory** expenditures are those authorized by Parliament through enabling legislation; they are included in the Estimates documents for information purposes only.

RAPPORT SUR LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A) 2007-2008

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales, auquel a été renvoyé le *Budget supplémentaire des dépenses (A), 2007-2008*, a, conformément à l’ordre de renvoi du 13 novembre 2007, examiné ledit budget et présente ci-après son rapport.

INTRODUCTION

Le 20 novembre 2007, le Comité a entendu deux fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, David Moloney, secrétaire adjoint principal, Secteur de la gestion des dépenses, et Brian Pagan, directeur exécutif suppléant, Division des opérations et prévisions de dépenses, Secteur de la gestion des dépenses, qui ont comparu devant lui au sujet du *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2007-2008*.

Il s’agit du premier Budget supplémentaire des dépenses de l’exercice clos le 31 mars 2008. À moins d’indication contraire, toutes les pages citées ci-dessous renvoient à ce document.

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A) 2007-2008

Chaque année, le gouvernement fédéral dépose les Parties I et II de son Budget des dépenses pour l’exercice à venir, qui commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars. La Partie I (le « Plan de dépenses du gouvernement ») et la Partie II (le « Budget principal des dépenses ») exposent les prévisions de dépenses du gouvernement fédéral. Les modifications de celles-ci en cours d’exercice sont présentées dans le « Budget supplémentaire des dépenses ». Il y a normalement deux budgets supplémentaires, le Budget supplémentaire des dépenses (A), habituellement déposé en novembre, et le Budget supplémentaire des dépenses (B), déposé en février ou mars. Les budgets supplémentaires sont en général déposés au Parlement un mois avant le projet de loi de crédits qui les concerne pour donner aux comités parlementaires le temps de les étudier avant de voter sur le projet de loi de crédits.

Le Budget supplémentaire des dépenses sert à diverses fins. D’abord, il sert à faire avaliser des révisions des autorisations de dépenses que le Parlement approuvera ensuite dans une loi de crédits. Ensuite, il présente au Parlement des informations sur les variations des dépenses estimatives engagées en vertu de lois précédemment adoptées par le Parlement. Enfin, il vise à obtenir l’approbation du Parlement pour divers postes, notamment les transferts de fonds entre organismes et au sein des organismes, les garanties de prêt, la création de nouvelles subventions et la modification du libellé des crédits.

Dans les documents budgétaires, les dépenses prévues sont distribuées entre les dépenses budgétaires et les dépenses non budgétaires, et les dépenses votées et les dépenses législatives¹. Le Tableau 1 ci-dessous résume la situation.

¹ Les **dépenses budgétaires** comprennent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital; les paiements de transfert à d’autres paliers de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements aux sociétés d’État et à des personnes juridiques distinctes; les **dépenses non budgétaires** (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui représentent des changements dans la valeur des actifs financiers du gouvernement fédéral; les **dépenses votées** sont celles pour lesquelles une autorisation parlementaire est demandée au moyen d’un projet de loi de crédits; les **dépenses législatives** sont celles qui sont autorisées par le Parlement au moyen d’une loi habilitante; elles figurent dans les documents budgétaires à titre d’information seulement.

TABLE 1
TOTAL SUPPLEMENTARY ESTIMATES (A), 2007-2008
(in millions of dollars)

	Budgetary	Non-Budgetary	Total
Voted Appropriations	8,048.0	26.6	8,074.6
Statutory Authorities	5,518.3	—	5,518.3
Total	13,566.3	26.6	13,592.9

Source: *Supplementary Estimates (A), 2007-2008*, p. 9.

OVERVIEW

A. Planned Spending

Treasury Board Secretariat officials began their testimony by providing Senators with an overview of the \$13.6 billion in planned spending under the *Supplementary Estimates (A) 2007-2008*. As Mr. Moloney informed the Committee, this spending is consistent with the planned expenses as established in the March 2007 Budget and the October 2007 Economic and Fiscal Outlook. In those documents, planned spending for the 2007-2008 fiscal year total some \$233.4 billion. With the spending proposed in these Estimates and the \$211.7 billion provided under the 2007-2008 Main Estimates, total Estimates to-date for this fiscal year are \$225.3 billion. The \$233.4 billion in planned expenditures can be compared to the previous fiscal year, 2006-2007, where the total expenses of the federal government were \$222.2 billion, and \$209.0 billion for the 2005-2006 fiscal year.

As Mr. Moloney reminded the Senators, the Main Estimates for 2007-2008 were tabled on February 27, 2007, three weeks before the 2007 Budget was presented on March 19, 2007. As a result, the Supplementary Estimates currently before the Committee are asking Parliament's approval to spend funds on several strategic initiatives and key priorities announced in the 2007 Budget and related Cabinet decisions. As he explained, through these Estimates, the federal government is seeking Parliament's approval to spend \$8.1 billion in voted appropriations that were not known or sufficiently developed when the Main Estimates were tabled last February. Among the expenditures tabled for approval, he highlighted the following:

- \$875.2 million for National Defence for implementing the Canada First Defence Plan;
- \$573.8 million in funding for the Canada Strategic Infrastructure Fund;
- \$181.9 million to preserve and improve the quality of affordable housing for low-income Canadians, including seniors, persons with disabilities, victims of family violence, and Aboriginals;

TABLEAU 1
TOTAL DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES
DÉPENSES (A), 2007-2008
(en millions de dollars)

	Budgétaires	Non budgétaires	Total
Crédits approuvés	8 048	26,6	8 074,6
Autorisations législatives	5 518,3	—	5 518,3
Total	13 566,3	26,6	13 592,9

Source: *Budget supplémentaire des dépenses (A), 2007-2008*, p. 9.

APERÇU

A. Dépenses prévues

Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor ont commencé leur témoignage en donnant aux sénateurs un aperçu des 13,6 milliards de dollars de dépenses prévues dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A), 2007-2008*. Comme M. Moloney l'a dit au Comité, ces dépenses sont conformes à la structure des dépenses prévues établie dans le Budget de mars 2007 et la Mise à jour économique et financière d'octobre 2007. Dans ces documents, les dépenses prévues pour l'exercice 2007-2008 s'élèvent à quelque 233,4 milliards de dollars. Avec les dépenses proposées dans le présent Budget supplémentaire et les 211,7 milliards de dollars prévus dans le Budget principal des dépenses de 2007-2008, les dépenses totales prévues dans le Budget supplémentaire à ce jour pour l'exercice en cours s'établissent à 225,3 milliards de dollars. Les dépenses prévues de 233,4 milliards de dollars peuvent être comparées aux dépenses totales de 222,2 milliards de dollars enregistrées par le gouvernement fédéral durant l'exercice précédent, 2006-2007, et de 209 milliards de dollars enregistrées durant l'exercice 2005-2006.

Comme M. Moloney l'a rappelé aux sénateurs, le Budget principal des dépenses de 2007-2008 a été déposé le 27 février 2007, trois semaines avant la présentation du Budget de 2007 le 19 mars 2007. En conséquence, le Budget supplémentaire des dépenses dont est maintenant saisi le Comité demande au Parlement l'autorisation d'engager des dépenses pour plusieurs initiatives stratégiques et priorités clés annoncées dans le Budget de 2007 et les décisions du Cabinet qui y sont liées. Ainsi qu'il l'a expliqué, le gouvernement fédéral demande au Parlement, au moyen du présent Budget supplémentaire, l'autorisation de consacrer 8,1 milliards de dollars à des dépenses qui n'avaient pas été suffisamment précisées ou qui étaient inconnues lors du dépôt du Budget principal des dépenses en février dernier. Au nombre des dépenses à autoriser, il a cité les suivantes:

- 875,2 millions de dollars pour la Défense nationale en vue de la mise en œuvre du plan de défense « Le Canada d'abord »;
- 573,8 millions de dollars pour le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique;
- 181,9 millions de dollars pour préserver et améliorer la qualité des logements abordables pour les Canadiens à faible revenu, y compris les personnes âgées, les personnes handicapées, les victimes de violence familiale et les Autochtones;

- \$120.9 million to fund additional RCMP positions and law enforcement priorities; and
- \$105 million to create new Centres of Excellence to support research and commercialization activities in priority areas such as environmental science and technologies, natural resource and energy, and health and related life sciences.

Mr. Moloney noted that statutory expenditures are expected to increase by \$5.5 billion, due mainly to the following items:

- \$1.5 billion to implement the Clean Air and Climate Change Trust Fund;
- \$1.2 billion for fiscal Equalization;
- \$794.6 million in support of the Canada Social Transfer;
- \$614 million in transition payments for post-secondary education and training for Ontario, Manitoba and Saskatchewan;
- \$612 million to implement the Patient Wait Times Guarantee;
- \$401 million towards the Cost of Production Benefit for agricultural producers;
- \$300 million to assist provinces and territories with the cost of the Human Papillomavirus Immunization; and
- \$250 million to support the creation of child care spaces.

B. Changes to Central Votes

Mr. Moloney informed the Committee that, as well as including requests for new spending authority for many of the Budget measures, these Supplementary Estimates also seek approval to create two new central Votes: the first, for the government-wide Operating Budget Carry Forward, and the second, for government-wide Paylist requirements. He stressed that the two new central Votes do not represent additional spending requirements in the Supplementary Estimates as these items have previously been funded from other sources. Rather, they are intended to improve transparency. In addition, they will allow the Treasury Board Secretariat to reduce the size of future years' Supplementary Estimates.

He explained further that the Treasury Board's Operating Budget Carry Forward policy is a long standing means of providing departments with the capability to transfer a portion of any unused funds into the next fiscal year, up to a maximum of 5 per cent. As he noted, once approved by Parliament, the new approach will provide a mechanism by which these routine departmental requests for transfers can be consolidated into a single, more visible, central Vote, which will be displayed in the Treasury Board's votes. In addition, through this mechanism, the government will be able to allocate these funds to departments earlier in the fiscal year (i.e., once the Public Accounts are closed in September rather than waiting for Supplementary Estimates to

- 120,9 millions de dollars pour financer la création d'autres postes à la GRC et des priorités en matière d'application de la loi;
- 105 millions de dollars pour créer un nouveau Centre d'excellence afin de soutenir les activités de recherche et de commercialisation dans des secteurs prioritaires comme la science et la technologie environnementales, les ressources naturelles et l'énergie ainsi que les sciences de la santé et de la vie.

M. Moloney a souligné que les dépenses législatives devraient s'accroître de 5,5 milliards de dollars en raison principalement des crédits suivants:

- 1,5 milliard de dollars pour la mise en œuvre du Fonds en fiducie pour la qualité de l'air et les changements climatiques;
- 1,2 milliard de dollars pour la péréquation fiscale;
- 794,6 millions de dollars pour le Transfert canadien en matière de programmes sociaux;
- 614 millions de dollars en paiements de transition pour l'éducation et la formation postsecondaires en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan;
- 612 millions de dollars pour la mise en œuvre de la Garantie de délai d'attente;
- 401 millions de dollars pour la prestation liée aux coûts de production afin d'aider les producteurs agricoles;
- 300 millions de dollars pour aider les provinces et les territoires à assumer les coûts de l'immunisation contre le papillomavirus;
- 250 millions de dollars pour les places en garderie.

B. Modifications apportées aux crédits centraux

M. Moloney a informé le Comité qu'en plus de l'autorisation d'engager nombre des dépenses prévues dans le Budget, le présent Budget supplémentaire des dépenses demande l'autorisation de créer deux nouveaux crédits centraux: le premier pour le report du budget de fonctionnement des ministères et le second pour les besoins en matière de rémunération dans l'ensemble de l'administration. Il a souligné que ces deux nouveaux crédits centraux ne représentent pas des dépenses additionnelles prévues au Budget supplémentaire, car ils ont déjà été autrement financés. Ils ne visent qu'à accroître la transparence. En outre, ils permettront au Secrétariat du Conseil du Trésor de réduire la taille des futurs Budgets supplémentaires des dépenses.

Il a expliqué en outre que le report du budget de fonctionnement des ministères est un processus de longue date qui permet aux ministères de reporter à l'exercice suivant une partie des fonds non utilisés, à concurrence de 5 p. 100. Il a ajouté qu'une fois approuvée par le Parlement, la nouvelle approche créera un mécanisme par lequel ces demandes ministérielles courantes de report seront regroupées dans un seul crédit central plus transparent qui figurera dans les crédits du Conseil du Trésor. De plus, grâce à ce mécanisme, le gouvernement pourra affecter ces fonds aux ministères plus tôt durant l'exercice (c'est-à-dire dès la fermeture des Comptes publics en septembre plutôt qu'après la mise aux voix du Budget supplémentaire des

be voted in December). According to the Treasury Board Secretariat, this will support better planning, and improve program management and business continuity within departments.

Mr. Moloney noted other advantages to the new Vote structure. The new Operating Budget Carry Forward Vote reduces the number of line items in Supplementary Estimates and, in many cases, eliminates the requirement for Supplementary Estimates altogether for many smaller departments. As an example, he told the Committee that this year, 33 more departments would have had pages printed in Supplementary Estimates (A), had the Treasury Board not proposed this Vote. Instead, in these Estimates, those items are detailed in one place, as part of the horizontal items (pages 74 to 86). A total of 130 departments and agencies may request appropriations through the Estimates process.

The second proposed central Vote is the Paylist Requirements Vote. As Mr. Moloney explained, under this Vote the Treasury Board will reimburse departments for payroll shortfalls related to certain costs for employee benefits, such as severance pay and parental benefits. Currently, these requirements are met later in the year through permanent allocations from Treasury Board Vote 5 — Government Contingencies (TB Vote 5). The creation of a separate vote for these requirements means that there will be greater transparency and accounting of personnel costs and a clear identification of the funding source for these costs. It also helps address the concerns of the Auditor General, who has been critical of the use of TB Vote 5 for routine payroll costs that are the legal obligation of the employer. Mr. Pagan also directed the Senators' attention to the new Vote wording for TB Vote 5 on page 23, in particular the new criteria itemised in that Vote that must be met in order to approve departments' access to TB Vote 5 funding. The Vote wording has changed as a result of the introduction of the two new central Votes.

The manner in which contingency funds have been used under the TB Vote 5 has been an abiding concern for the Committee. The changes to the central Vote structure should address many of these concerns, which have focused on clarifying how the Vote was used, the government's accountability to Parliament on its use, the overly broad wording previously used in the Vote itself, and in assuring that the Vote is used strictly for urgent requirements. Thus, Senators were generally very supportive of these new initiatives.

They were also pleased to learn that, overall, the creation of these Votes and their inclusion in the Main Estimates will serve to reduce the dollar value of a typical Supplementary Estimates amount in future years by an estimated \$1.5 billion to \$1.75 billion. The increased reliance on Supplementary Estimates by departments and agencies as government finances improve has also been a long standing concern of this Senate Committee.

dépenses en décembre. Selon le Secrétariat du Conseil du Trésor, cela assurera une meilleure planification et améliorera la gestion des programmes et la continuité des activités au sein des ministères.

M. Moloney a fait ressortir d'autres avantages de la nouvelle structure de crédits. Le nouveau mécanisme de report du budget de fonctionnement diminue le nombre de postes du Budget supplémentaire des dépenses et, dans bien des cas, élimine le recours à pareil budget pour les plus petits ministères. Par exemple, il a dit au Comité que, cette année, 33 autres ministères auraient fait imprimer des pages dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) si le Conseil du Trésor n'avait pas proposé ce crédit. Au lieu de cela, dans le présent Budget supplémentaire des dépenses, ces postes sont décrits à un seul endroit, dans les listes horizontales (pages 74 à 86). Au total, 130 ministères et organismes peuvent demander des autorisations dans le cadre du processus de Budget supplémentaire des dépenses.

Le second nouveau crédit central proposé est celui au titre des besoins en matière de rémunération. Comme M. Moloney l'a précisé, le Conseil du Trésor se servira de ce crédit pour absorber les coûts de rémunération au sein de l'administration, comme les indemnités de départ et les prestations parentales. À l'heure actuelle, ces coûts nécessitent un transfert permanent en fin d'exercice du crédit 5 du Conseil du Trésor (éventualités du gouvernement ou crédit 5 du CT). La création d'un crédit séparé pour ces besoins assurera une plus grande transparence et une meilleure comptabilisation des coûts liés au personnel; le nouveau crédit permettra aussi de mieux identifier la source des fonds. Le nouveau crédit répond également aux préoccupations de la vérificatrice générale, qui a critiqué l'utilisation du crédit 5 du CT pour les besoins courants de rémunération qui relèvent de la responsabilité légale de l'employeur. M. Pagan a en outre attiré l'attention des sénateurs sur le nouveau libellé du crédit 5 du CT à la page 23, et notamment aux nouveaux critères énumérés dans ce crédit qui doivent être remplis pour que les ministères aient accès au financement du crédit 5 du CT. Le libellé du crédit a été modifié afin de refléter la création des deux nouveaux crédits centraux.

Le Comité s'intéresse depuis fort longtemps à la manière dont on utilise le fonds pour éventualités du crédit 5 du CT. Les modifications apportées à la structure du crédit central devraient répondre à nombre de ces préoccupations, qui concernaient la clarification de l'utilisation du crédit; la responsabilité du gouvernement de rendre compte au Parlement de son utilisation; ainsi que le libellé trop vague du crédit lui-même et la prise de mesures pour garantir que le crédit serve uniquement à des fins urgentes.

Ainsi, les sénateurs étaient, de façon générale, très favorables à ces nouvelles initiatives. Ils ont également été heureux d'apprendre que, dans l'ensemble, la création de ces crédits et leur inclusion dans le Budget principal des dépenses permettront de diminuer de 1,5 milliard de dollars à 1,75 milliard de dollars, selon les estimations, le coût de production du Budget principal des dépenses dans les années à venir. Le recours accru au Budget supplémentaire des dépenses par les ministères et les organismes à mesure que s'améliorent les finances publiques du pays constitue également une préoccupation de longue date du Comité sénatorial des finances nationales.

EXAMINATION OF THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (A), 2007-2008

During the Committee's hearing on the *Supplementary Estimates (A), 2007-2008*, Senators raised a variety of issues related to the planned spending as outlined above, in addition to the operation of the new central Votes. Some of these are discussed below.

A. Multi-year Appropriations

Some senators noted that, as was the case in prior years, in these Estimates three agencies — Canada Revenue Agency, Parks Canada Agency, and Canada Border Services Agency — are requesting multi-year appropriations, pursuant to each organization's respective enabling legislation². Mr. Moloney explained that as such, Parliament would be voting on the appropriation of funds once, and, as a result, these three organizations have the authority to spend in either this fiscal year or the following fiscal year.

Senators were interested to learn that the Treasury Board Secretariat has been examining, in consultation with the Department of Finance, whether or not a similar multi-year appropriations approach could be extended to a broader range of departments, specifically those involved in a larger number of, or multi-year plans for, asset purchases. Mr. Moloney indicated that the Treasury Board Secretariat is currently running a pilot project under which three specific departments are being allowed to mimic multi-year appropriations through administrative means. The Secretariat will be evaluating the pilot in order to determine whether or not it improves management and provides value for money, but also in terms of information, control, and oversight ability. Further multi-year appropriations will not be proposed before the completion of the evaluation. Mr. Moloney agreed to share the results of the pilot with this Committee and with Parliament.

B. Fiscal Equalization

Senators were interested in the \$1.25 billion provided in these Estimates for Fiscal Equalization (page 151). As Mr. Moloney explained, this funding reflects an update to forecasts as well as a specific change in provincial entitlements. Specifically, it relates to the provinces' ability to choose alternative arrangements going forward as detailed in Budget 2007. In that Budget, the government announced a new formula for Equalization which modified the 2004 New Framework for Equalization and Territorial Formula Financing. It also provided an option to Nova Scotia and Newfoundland and Labrador to remain under the old Equalization system or opt for the new formula. Nova Scotia opted for the new formula; hence, there was an additional cost for Equalization of \$1.25 billion this fiscal year. This represents an increase of \$200 million over the \$1.1 billion first anticipated in Budget 2007 for this fiscal year.

² The three agencies were created, respectively: Parks Canada Agency in 1998; Canada Revenue Agency in 1999; and Canadian Border Services Agency in 2003.

EXAMEN DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (A), 2007-2008

Durant l'audience du Comité sur le *Budget supplémentaire des dépenses (A), 2007-2008*, les sénateurs ont soulevé une variété de questions concernant les dépenses prévues énoncées ci-dessus, ainsi que le fonctionnement des nouveaux crédits centraux. Parmi les questions discutées, on compte les suivantes:

A. Crédits pluriannuels

Certains sénateurs ont souligné que, comme cela a été le cas dans des années précédentes, dans le présent Budget supplémentaire, trois organismes — l'Agence du revenu du Canada, Parcs Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada — demandent des crédits pluriannuels, conformément à la loi habilitante de chacun d'entre eux². M. Moloney a expliqué que le Parlement ne votera qu'une seule fois pour autoriser les dépenses, en vertu de quoi ces trois organismes pourront engager les dépenses durant l'exercice en cours ou le suivant.

Les sénateurs ont appris avec intérêt que le Secrétariat du Conseil du Trésor examine, en consultation avec le ministère des Finances, la question de savoir si la formule de crédits pluriannuels pouvait être utilisée par un plus grand nombre de ministères, notamment ceux qui font beaucoup d'acquisitions d'actifs ou sont engagés dans des plans pluriannuels d'achats d'actifs. M. Moloney a ajouté que le Secrétariat du Conseil du Trésor a lancé un projet pilote dans le cadre duquel trois ministères font actuellement l'expérience de l'approche des crédits pluriannuels par la voie administrative. Le Secrétariat évaluera le projet pilote afin de déterminer s'il permet d'améliorer la gestion et de fournir les services à meilleur compte, mais aussi d'améliorer la capacité d'examen, de contrôle et d'information. D'autres crédits pluriannuels ne seront pas proposés avant la fin de cette évaluation. M. Moloney a convenu de faire connaître au Comité et au Parlement les résultats de ce projet pilote.

B. Péréquation fiscale

Les sénateurs se sont intéressés au montant de 1,25 milliard de dollars prévu dans le Budget supplémentaire des dépenses au titre de la péréquation fiscale (page 151). Comme M. Moloney l'a expliqué, ce montant reflète non seulement une mise à jour des prévisions, mais encore une modification des droits de péréquation des provinces. Plus particulièrement, ces modifications ont trait à la capacité des provinces de choisir une autre formule, comme il est prévu dans le Budget de 2007. Dans ce dernier, le gouvernement a annoncé une nouvelle formule de péréquation qui modifie le cadre de 2004 pour la péréquation et la formule de financement des territoires. Il accordait également à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador la possibilité de conserver l'ancienne formule de péréquation ou de passer à la nouvelle. La Nouvelle-Écosse a choisi de passer à la nouvelle formule, ce qui a entraîné un coût supplémentaire de 1,25 milliard de dollars au titre du programme de péréquation pour le présent exercice, soit une augmentation de 200 millions de dollars du montant de 1,1 milliard de dollars d'abord prévu dans le Budget de 2007 pour l'exercice en cours.

² Parcs Canada a été créé en 1998, l'Agence du revenu du Canada, en 1999; et l'Agence des services frontaliers du Canada, en 2003.

C. Child Care Agreements

Senators were interested in the allocation of the \$250 million in funding towards the creation of child care spaces in the fiscal year 2007-2008, which was made pursuant to a commitment in the 2006 Budget. Mr. Moloney explained that the funds were distributed to provinces and territories in June of this year. He added that provinces and territories are guided in the allocation of their funding for child care by arrangements in the Canada Social Transfer in 2000 and 2003 which comprised of federal/provincial/territorial frameworks on early childhood development, early learning, and child care. Further, the responsible minister has recently sent a letter to the provinces and territories setting out federal expectations. Senators were also interested in the proposal developed in the *Budget Plan 2007* to provide an investment tax credit to businesses that create new child care spaces in the workplace. Treasury Board Secretariat officials indicated that they were not in a position to explain how the provinces have used the \$250 million to date, nor could they speak to the latter proposal, but would undertake to provide the Committee with that information.

D. Gender-based Analysis of the government Programs

Many Senators questioned how gender-based considerations are taken into account in the Expenditure Management System Renewal, and whether or not gender-based analysis was being incorporated into cabinet review of federal programs.

According to Mr. Moloney, departments are required to be quite clear as to the objectives they are aiming to achieve, and to be able to assess their performance through a formal program evaluation; within this context, programs may have gender-specific outcomes. When examining specific program proposals and initiatives, Treasury Board Secretariat program analysts are required to ensure that there is an appropriate assessment of gender outcomes, whether it related to a specific and explicit objective related to gender or other gender-based impacts. All Secretariat program analysts have received formal training in order to do so.

It was unclear to the Committee, however, how gender-based analysis was being carried out within departments. One Senator cited several examples where gender-based considerations were perhaps not being incorporated into a program's initial analysis. For example, a recent assessment of the Wait Times Guarantee initiative found that those women were being treated differently to men within the health care system. As explained by Mr. Moloney, the funds related to this initiative were placed in a trust and, as such, the specific program parameters did not flow through the Treasury Board process. On a positive note, he informed the Committee that new formal guidance and requirements relating to the Treasury Board Submission process came into effect on September 1, 2007. Under it, all departments and agencies are required to bring forward a gender-based analysis to the Treasury Board, both when seeking approval for new programs and expenditures, and when seeking to change the terms and conditions surrounding an existing one. Some Senators expressed their interest in further study of this issue.

C. Ententes relatives à la garde des enfants

Les sénateurs se sont intéressés aux 250 millions de dollars accordés pour la création de places de garderie en 2007-2008 à la suite d'un engagement pris dans le Budget de 2006. M. Moloney a expliqué que les fonds avaient été remis aux provinces et aux territoires en juin de cette année. Il a ajouté que les provinces et les territoires se reportaient, pour l'emploi des fonds de garde d'enfants, aux modalités des ententes de 2001 et de 2003 sur le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, lesquelles comprennent des cadres fédéraux-provinciaux/territoriaux sur le développement de la petite enfance, l'apprentissage des jeunes enfants et la garde des enfants. En outre, le ministre responsable a récemment envoyé aux provinces et aux territoires une lettre précisant les attentes du gouvernement fédéral à cet égard. Les sénateurs se sont aussi intéressés à la proposition énoncée dans le Plan budgétaire de 2007 en vue d'offrir un crédit d'impôt à l'investissement aux entreprises qui créent de nouvelles places de garderie en milieu de travail. Les fonctionnaires du Conseil du Trésor ont dit qu'ils n'étaient pas en mesure d'expliquer comment les provinces avaient employé les 250 millions de dollars jusqu'à maintenant, ni de commenter la proposition de crédit d'impôt à l'investissement, mais qu'ils enverraient plus tard l'information demandée au Comité.

D. Analyse comparative entre les sexes des programmes publics

Beaucoup de sénateurs s'interrogent sur la manière dont le Renouvellement du système de gestion des dépenses tient compte des effets comparatifs sur les deux sexes et se demandent si l'analyse comparative entre les sexes est incorporée à l'examen des programmes fédéraux par le Cabinet.

D'après M. Moloney, les ministères sont tenus de décrire clairement les objectifs qu'ils visent et doivent pouvoir mesurer leurs résultats au moyen d'un programme d'évaluation en bonne et due forme; dans ce contexte, les programmes peuvent avoir des résultats qui varient suivant le sexe. Les analystes de programmes du Secrétariat du Conseil du Trésor doivent, dans l'étude des propositions de programmes, s'assurer que l'on a fait une évaluation appropriée des résultats en fonction des sexes, qu'il s'agisse d'objectifs spécifiques et explicites ou d'autres effets sur les sexes. Tous les analystes du Secrétariat du Conseil du Trésor ont reçu la formation voulue à cet égard.

Le Comité ne voit toujours pas très bien comment, concrètement, l'analyse comparative entre les sexes est réalisée dans les ministères. Un sénateur a cité plusieurs exemples de cas où l'analyse initiale d'un programme n'avait peut-être pas comporté d'éléments d'analyse comparative entre les sexes. Par exemple, une évaluation récente du programme de Garantie du délai d'attente pour les patients a permis de constater que les femmes étaient traitées différemment des hommes dans le système de santé. M. Moloney a expliqué que les fonds relatifs à ce programme étaient placés dans un fonds de fiducie et que les paramètres du programme échappaient donc au processus du Conseil du Trésor. Sur une note positive, il a fait savoir au Comité que les nouvelles directives concernant les présentations au Conseil du Trésor étaient entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2007. Celles-ci obligent désormais les ministères et les organismes publics fédéraux à soumettre au Conseil du Trésor une analyse comparative entre les sexes à l'égard de tous les programmes et de toutes les activités dont on sollicite l'approbation et de toutes les demandes de modification des modalités de programmes et activités établis. Certains sénateurs ont dit qu'ils aimeraient approfondir la question.

E. Accountability for Joint Federal/Provincial/Territorial Programs

Some senators inquired about the process by which joint programs are being evaluated and/or audited, and by whom (the federal or provincial/territorial governments or both), citing the Clean Air and Climate Change Trust Fund as an example. Mr. Moloney responded by saying that the authority to evaluate and audit programs is specific to each program and that, in many cases, it is the provincial auditors general who will review those expenditures from the point of view of financial controls and probity. In the specific case of the Clean Air and Climate Change Trust Fund, it is the provinces and territories who are responsible for ensuring that the programs are being carried out in accordance with the established terms and conditions, and for reporting publicly on their activities and the results achieved.

F. Federal Benefits for Seniors

One Senator noted that that were there no additional funds under these Supplementary Estimates for Guaranteed Income Supplement (GIS) payments (page 176). Senators were interested in determining how many senior citizens are currently receiving the GIS; how many should receive the GIS; and what the current outreach programs of the department are to reach those seniors not receiving the GIS for which they are eligible.

While the Treasury Board Secretariat officials could not provide the Senators with some of this information at that time, they did outline the actions that Human Resources and Social Development Canada are taking in order to improve eligibility for the Canada Pension Plan, Old Age Security, and the GIS. As Mr. Moloney explained, through Service Canada, the department is being more proactive in reaching out directly to communities. For example, they are partnering with an Aboriginal group, the First Nations Social Development Society, to hold workshops for Aboriginal seniors and elders on reserves. In addition, they are working with Citizenship and Immigration Canada and with immigrant-serving agencies to ensure that immigrants to Canada are aware of their eligibility; there is also an effort in the City of Ottawa to reach homeless and near-homeless seniors. They are also trying to determine the needs of disabled groups and improve their awareness of these programs.

G. Millennium Scholarship Fund

Some Senators voiced their concerns with respect to the Millennium Scholarship Fund, noting that the last academic year to which the fund applies is 2008. Senators questioned whether or not the fund would be renewed or replaced, and what issues were under consideration as the government reflected on the program. Treasury Board Secretariat officials committed to bringing those issues to the attention of Human Resources and Social Development Canada and to the Department of Finance, both of whom would be involved in any such decision.

E. Responsabilité vis-à-vis des programmes mixtes fédéraux-provinciaux/territoriaux

Certains sénateurs ont posé des questions sur l'évaluation et la vérification des programmes mixtes comme le Fonds de fiducie pour la qualité de l'air et les changements climatiques. Ils se demandaient qui est responsable de ces activités. M. Moloney a répondu que chaque programme a ses propres modalités d'évaluation et de vérification, mais que dans de nombreux cas, ce sont les vérificateurs provinciaux qui examinent les dépenses du point de vue des contrôles financiers et de la probité. En ce qui concerne le Fonds de fiducie pour la qualité de l'air et les changements climatiques, c'est aux provinces et aux territoires qu'il incombe de s'assurer que les programmes sont exécutés conformément aux modalités établies et de faire rapport sur leurs activités et les résultats obtenus.

F. Prestations fédérales destinées aux personnes âgées

Un sénateur a fait remarquer que le Budget supplémentaire des dépenses ne prévoyait pas de crédits additionnels au titre du Supplément de revenu garanti (SRG) (page 176). Les sénateurs se sont demandé combien de personnes âgées touchaient actuellement le SRG et combien y ont droit, mais le ne reçoivent pas. À ce sujet, ils voulaient savoir ce que fait le ministère pour rejoindre celles-ci et les informer de leur admissibilité.

Les fonctionnaires du Conseil du Trésor n'ont pas pu fournir d'emblée aux sénateurs toutes les informations demandées, mais ils ont donné un aperçu des mesures prises par Ressources humaines et Développement social Canada pour sensibiliser les groupes cibles concernés aux conditions d'admissibilité aux prestations du Régime de pensions du Canada, du programme de Supplément de revenu garanti et du programme de Sécurité de la vieillesse. Comme l'a expliqué M. Moloney, Ressources humaines et Développement social Canada fait davantage d'efforts pour rejoindre les collectivités visées par l'intermédiaire de Service Canada. Il travaille par exemple en partenariat avec un groupe autochtone, la First Nations Social Development Society, pour tenir des ateliers à l'intention des personnes âgées et des aînés dans les réserves. Il collabore par ailleurs avec Citoyenneté et Immigration Canada et les agences de services aux immigrants pour sensibiliser ceux-ci aux conditions d'admissibilité aux programmes précités. Les autorités municipales d'Ottawa s'efforcent de rejoindre à ce sujet les sans-abri et les quasi-itinérants. Elles tentent aussi de déterminer les besoins des personnes handicapées et de mieux les sensibiliser à l'existence de ces programmes.

G. Fonds du millénaire

Certains sénateurs s'inquiètent à l'idée que le Fonds du millénaire deviendra bientôt caduc du fait que 2008 est la dernière année scolaire à laquelle il s'applique. Ils se sont demandé si le Fonds serait reconduit et sur quels éléments portait la réflexion du gouvernement à ce sujet. Les fonctionnaires du Conseil du Trésor se sont engagés à communiquer leurs préoccupations aux deux ministères concernés, à savoir Ressources humaines et Développement social Canada et le ministère des Finances.

CONCLUSION

During its meeting on the *Supplementary Estimates (A), 2007-2008*, the Committee deliberated on these and other matters. Treasury Board Secretariat officials committed to following up on a number of issues. The Committee intends to more fully examine the government's spending plans for the 2007-2008 fiscal year, and will present further interim reports as it continues its work.

The Standing Senate Committee on National Finance respectfully presents its report on the *Supplementary Estimates (A), 2007-2008*.

CONCLUSION

Le Comité a abordé les questions précitées et d'autres encore durant la séance qu'il a consacrée au *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2007-2008*. Les fonctionnaires du Conseil du Trésor se sont engagés à lui fournir des informations complémentaires sur plusieurs questions. Le Comité a l'intention d'examiner plus en détail les projets de dépenses du gouvernement pour l'exercice 2007-2008 et il présentera donc d'autres rapports intérimaires à ce sujet.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales présente respectueusement son rapport sur le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2007-2008*.

